

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 5

Artikel: Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travail égal, salaire égal

Une enquête de Marie-Louise Landry

Quels sont les arguments pour et contre l'acceptation de la convention ?

Les adversaires relevaient avec raison que la Suisse n'entendait signer que des conventions qu'elle pouvait respecter ; que le Conseil fédéral n'avait aucun moyen légal de fixer les salaires et d'imposer au patronat une politique quelle qu'elle soit.

Les partisans, avec M. Wahlen, déclaraient que la Suisse avait pour devoir de proclamer son accord avec une idée juste, cette dernière fut-elle d'application malaisée ; qu'il s'agissait de fixer un point de doctrine auquel peu à peu les employeurs devraient bien accorder l'intérêt qu'il mérite. L'alignement serait long, mais l'impulsion serait donnée.

Une puissance redoutable

Une puissance financière redoutable existe dans le monde, c'est celle des exploitants de la prostitution. Jusqu'au milieu du siècle dernier, l'opinion publique regardait cette plaie sociale comme un mal nécessaire et, dans la plupart des pays, on avait promulgué des lois qui maintenaient les prostituées captives de leur triste métier.

Il y a presque cent ans, une Anglaise, on s'en souvient, Joséphine Butler, eut le courage d'entreprendre une croisade héroïque pour obtenir l'abolition de ces lois inhumaines.

— A cette époque, explique Mme Droi de Morsier, qui a assisté à Cambridge, en automne, au 21^e Congrès abolitionniste, les gouvernements considéraient Mme Butler comme une illuminée qui rêvait l'impossible. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements occidentaux ont envoyé au Congrès des délégués officiels, ils ont aussi ratifié la Convention internationale de l'ONU sur la traite des êtres humains — la Suisse fait partie des attardés qui n'ont pas ratifié cette convention — et ils sont conscients du danger que présente l'existence de la prostitution. Certains, comme la France, ont un programme de répression très sévère à l'égard des proxénètes, c'est-à-dire des exploitants, comme la suppression de leur permis de conduire et de leur passeport.

Pour que ce commerce rapporte, il faut trouver des femmes et les asservir. Combien de fois lisons-nous dans notre quotidien qu'une jeune fille a disparu, peut-être victime de la traite ? Beaucoup ne sont pas enlevées, mais trompées par des contrats de travail à l'étranger. Le délégué de l'Egypte a déclaré que c'est par centaines, par milliers que, chaque année, des femmes ou des jeunes filles arrivent en Egypte, croyant appartenir à une tournée artistique de danse ou de théâtre. On les constraint bientôt à devenir entraîneuses dans les bars, puis elles sont réparties dans le monde, afin de peupler les maisons de prostitution. On ne les revoit jamais.

Le réseau de la traite, soucieux de gagner le plus possible d'argent, veille à se procurer des clients, ils ne seraient pas assez nombreux à leur gré ceux qui recherchent d'eux-mêmes des amours mercenaires. Pour augmenter la clientèle, on distribue dans des usines, des clubs sportifs, des invitations à se rendre gratuitement dans une des « maisons », histoire de voir ce que c'est. On s'efforce ensuite de faire revenir les néophytes jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus s'en passer, qu'ils deviennent des habitués. Les spectacles de « striptease » que la police tolère chez nous avec indulgence, sont aussi une excitation des appétits sensuels et ils contribuent à augmenter la clientèle.

Celle qui rédige ces lignes ouvre ici une parenthèse pour signaler à ses lecteurs un livre tout récemment paru, signé Casamajor et intitulé « Le Bras séculier ». L'auteur traite de nombreux problèmes concernant la justice et la police et, à propos de la prostitution, il ne craint pas d'affirmer que la police pourrait supprimer l'exploitation de la prostitution dans le monde en arrêtant dix des gros prox-

Telle est la situation, et le vote du National a provoqué une très vive réaction des associations patronales suisses. Car, malheureusement, ce principe à caractère social est devenu un slogan politique révolutionnaire pour bien des gens qui, sans connaître à fond la question, prennent position violemment au lieu de considérer le débat d'une manière objective et d'un peu haut, comme j'aimerais le faire, bien que je sois à la fois juge et partie !

Moins de femmes qui travaillent

Examinons maintenant la place qu'occupe, dans l'activité économique, la femme qui travaille hors de son foyer. Car je regrette de vous le dire, mesdames, mais le travail ménager comme tel, les innombrables heures que nous passons à faire la cuisine, la vaisselle, les raccommodages et la lessive ne sont pas comptées, par les statisticiens comme « activité économique ».

La femme travaille, voilà ce qui caractérise notre époque. Chacun le constate et nul ne s'en étonne. Dans le monde entier, les femmes ont pénétré dans les industries, les administrations et les professions libérales et forment désormais un effectif non négligeable de main-d'œuvre : 35 % de la population active — et par population active on entend l'ensemble des travailleurs masculins et féminins — 35 % donc en France, 30 % en Grande-Bretagne, 36 % en Allemagne de l'Ouest, 40 % en Finlande, 29 % en Suisse, selon les chiffres les plus récents.

nêtes. — Pourquoi ne le fait-on pas, direz-vous ? — Parce que, répond l'auteur, l'existence du « milieu » est indispensable à la police, car elle lui fournit la plupart de ses indications.

La Ligue abolitionniste internationale et toutes ses associations nationales cherchent à faire modifier les lois, à obtenir la poursuite en justice des proxénètes et à reclasser, à installer dans un nouveau métier honorable, celles qu'on peut atteindre.

Mme L. Hentsch, participante aussi du Congrès de Cambridge, nous décrit la création des homes d'accueils, des ateliers et surtout le traitement psychologique appliqué à ces victimes.

Dans des séances de commission du congrès, Mme Verbeke, de Bruxelles, a exposé la technique qu'elle emploie dans ses entretiens avec les femmes qu'elle veut aider : armée d'une patience infinie, elle les écoute se raconter, elle les amène peu à peu à résoudre les conflits qui les déchiraient et les ont entraînées sur la pente fatale. La lecture de l'article du « Bulletin abolitionniste », une thérapie psychologique, relatant un de ces entretiens, est émouvante.

Dans notre pays aussi des femmes courageuses sont à l'œuvre pour lutter et sauver celles qui sont en détresse. Il faut un dévouement total et un amour total pour le prochain.

La Ligue des piétons (Suite de la page 4)

des motorisés qui sont tous assurés, devrait être mise sur pied.

Pour ces diverses actions, il faut pouvoir compter sur de nombreux membres. Adhérez à l'Union genevoise des piétons en vous adressant à M. Brocher, Vandœuvres, qui vous enverra la formule vous permettant de verser la cotisation annuelle de 3 fr., grâce à laquelle vous deviendrez membre (Compte de chèques postaux I. 105 61, Genève. Ligue vaudoise des piétons : compte de chèques postaux II 177 81, Lausanne).

Genève : un concours à propos de l'observation du dimanche

S.P.P.) La Société pour l'observation du dimanche, à Genève, organise un concours ouvert à tous, sur le sujet suivant : « Quels sont, selon vous, les moyens pratiques qui pourraient être efficacement utilisés pour redonner au dimanche et aux fêtes chrétiennes leur signification spirituelle ? » Trois prix de 100, 50 et 25 francs. Manuscrit non signé, mais munis d'une devise reproduite sur une enveloppe cachetée contenant nom de l'auteur, âge et adresse, devront parvenir au plus tard, le 15 avril 1961, au pasteur E. Christen, 9, avenue Saint-Paul, Grange-Canal (Genève).

Cette évolution a certes créé de nombreuses possibilités nouvelles, tant pour le pays que pour les femmes elles-mêmes. Mais elle est aussi à l'origine de nombreux problèmes sociaux inconnus par le passé, mais qu'il serait grave et peut-être même dangereux d'ignorer désormais.

Il est indéniable qu'en chiffres absolus le nombre des travailleurs suisses s'est accru : 435 000 en 1888, 640 000 en 1950. Cependant il est extrêmement intéressant de relever que cet accroissement ne s'est pas fait proportionnellement à l'augmentation de la population féminine, non plus proportionnellement à celle de la population active. Je m'explique : en 1888, sur 100 femmes en Suisse, 29 avaient une profession, 26 seulement en 1950. Même phénomène par rapport à la population active. Sur 100 travailleurs masculins et féminins en 1888, 33 étaient des femmes, 29 seulement en 1950.

Force nous est de constater que l'activité des femmes en Suisse ne s'est donc pas développée comme chacun le croit, mais qu'au contraire elle a perdu du terrain depuis la fin du siècle dernier.

Ce résultat n'a pas été sans me préoccuper. Je crois pouvoir l'expliquer par le fait que l'augmentation des salaires masculins a permis à un plus grand nombre de femmes mariées de rester dans leur foyer, ce qui nous est du reste confirmé par les statistiques et ce qui renforcerait mon idée personnelle que la plupart des femmes qui travaillent le font par nécessité et non par choix.

Si l'importance numérique des travailleuses ne s'est pas accrue sensiblement en Suisse, on assiste par contre à des mutations considérables depuis le début du siècle dans la répartition des femmes dans les diverses branches de l'activité économique.

Notons que les femmes ne s'engagent plus en masse comme avant dans l'agriculture, le service de maison et l'industrie textile, mais pénètrent en nombre croissant dans les professions libérales, les industries, les magasins et surtout, surtout dans le commerce, la banque, les assurances, les services administratifs et les bureaux. S'il y a proportionnellement moins de femmes, elles sont devenues plus visibles.

M.-L. L.

Prochain numéro : Prennent-elles la place des hommes.

Carrières libérales et commerciales

Le Club des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu son assemblée générale annuelle, le 7 février dernier, sous la présidence de Mme N. Travelliet.

Deux événements ont marqué son activité, en 1960 : l'année mondiale du réfugié et la préparation civique et politique de ses membres, désormais électrices.

Elles ont bénéficié des conférences organisées avec l'aide de l'Association pour le suffrage féminin, conférences qui ont alterné avec des réunions où, après une collation, l'une ou l'autre entretenait ses compagnes de ses expériences professionnelles, d'un voyage, d'un sujet littéraire ou historique, la place étant cédée, de temps à autre, à un conférencier du dehors.

Le dimanche les vit souvent dans la campagne genevoise et même au-delà des frontières ou dans quelque musée. Mais, le Club ne vit pas en vase clos et accueille avec un vif plaisir les membres des Fédérations de B. P. W. venant, de tous pays, participer à des rencontres internationales ou simplement humer l'air de Genève.

La vie politique

Genève : A l'assemblée générale du Parti libéral, 11 femmes ont été élues membres du comité cantonal, et Mme Prince a été appelée à faire partie du bureau. A Onex, 235 électrices ont pris part à une élection complémentaire à côté de 299 hommes.

MEMENTO

Dimanche 19 mars

Genève

Lyceum, 3 prom. du Pin, 16 h. 45. *Duo violon et piano*, par Mmes I. Tétaz-Driesch et J. Weil.

Mardi 22 mars

Genève

Union des femmes, 22 r. Etienne-Dumont, 17 h., assemblée annuelle de l'*Ouvroir de l'Union des femmes*.

Samedi 25 mars

Genève

Lyceum, 3 prom. du Pin, 20 h. 30, suite d'estampes dans le goût du XVIII^e siècle, « Le retour au village » et le « Mariage aux lanternes » d'Offenbach.

Mardi 28 mars

Genève

Union des femmes, 22, r. Etienne-Dumont, 16 h., thé mensuel, *concours d'œufs de Pâques décorés*.

Le local de l'Union sera fermé du 29 mars au 7 avril.

Mardi 11 avril

Genève

Galerie Muriset, 4, place du Molard (2^e étage, asc.), 20 h. 30, Club des femmes de carrières libérales et commerciales, causeuse de Mme S. Salle, *La Pouponnière des amis de l'enfance*.

SUISSE

L'actrice Audrey Hepburn a fait don de 10 000 francs suisses à l'Hôpital cantonal de Lucerne, pour soigner les bébés des filles-mères.

Avance à Fribourg : Sur rapport de M. Joseph Cottet de Bossionens, les députés du Grand Conseil ont approuvé une modification de l'article 117 de la loi du 19 mai 1864 sur les communes et paroisses, dans le sens d'une admission des femmes dans les commissions communales et paroissiales. (A.S.F.)

Eglise catholique : le 30 novembre 1960, les paroissiens de Porrentruy participaient pour la première fois à une assemblée paroissiale où elles avaient le droit de voter. Après Coire et Mécourt, c'est Porrentruy qui a accordé aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les autorités et fonctions paroissiales. (A.S.F.)

Un bon travail à Tavannes

Félicitations aux organisateurs du camp de Tavannes qui a groupé, les 28 et 29 janvier, trois cent jeunes gens et jeunes filles des Unions chrétiennes du Jura bernois. Le camp a été consacré à une école de la presse. Au lieu de tenir de vagues idées générales, de fulminer comme on le fait trop souvent, les organisateurs ont attaqué la question de façon concrète constructive. Par groupes de vingt, et sous la responsabilité de chefs de groupe qui avaient soigneusement étudié leur affaire, un « décortique » page par page, deux quotidiens. « Qu'est-ce qui vous frappe dans cette page ? » Les lecteurs passaient sur crible toutes les rubriques, jugerent l'importance d'une nouvelle vie celles qui s'y essayent.

Mais il faut une longue patience pour suivre lente transformation d'un être. A ce propos, Mme Sécrétan-Rollier rappela cette parole infiniment juste de l'abbé Pierre :

« Quant le blé verdit, il ne sert à rien de tirer sur l'herbe pour la faire pousser. »

Cours pour acheteuses

Les cours pour acheteuses, à Genève, jouissent d'un brillant succès. La substance de ces cours sera publiée par notre journal dans de prochains numéros.

L'heure musicale du Lyceum

Geneviève Vauguet et Elisabeth Thibord se sont fait entendre à « l'heure du Lyceum », dans un concert de sonates pour violon et piano. Programme d'une belle tenue.

Dix ans de premières auditions

Nous avons maintes fois parlé des concerts d'avant-garde donnés au Conservatoire de Genève par le groupe qu'anime inflassablement une femme, Mme Elisa Clerc. Pour le dixième anniversaire de cette institution, on n'a pas manqué de relever la foi ardente de cette musicienne qui, avec un absolument désintéressement, s'attache à faire connaître du public des œuvres neuves, et souvent des compositeurs ignorés encore, rendant ainsi le plus grand service à l'art et aux artistes.

Le concert de gala qui, le 17 janvier, marquait cet anniversaire, présentait des œuvres de Henri Gagnebin, Pierre Métral, Fernande Peyrot, Roger Vuataz.

Jeudi 30 mars

Lugano

Ouverture de l'exposition du Lyceum tessinois « La femme tessinoise dans le portraiture ».